

STAGES GOLF

Service Universitaires des Activités Physiques et Sportives

Règlement - Protocoles - Mémo



SUAPS

Service
Universitaire des
Activités
Physiques et
Sportives



Règlement général

L'Université de Poitiers, via le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS), propose aux étudiants et personnels, des stages sportifs.

Les stages SUAPS ont pour objectif d'amener le plus grand nombre à découvrir, prendre du plaisir, se perfectionner dans des activités physiques et sportives, notamment de plein air, peu accessibles.

1° Ces stages à vocation sportive et de découverte permettent aux participants de s'immerger dans des activités et leur milieu, d'en découvrir les spécificités et d'en acquérir les principes nécessaires à une future pratique lucide et éclairée, notamment en terme de sécurité ;

2° Le coût des stages est supporté en grande partie par le SUAPS.

Une participation financière peut également être demandée aux participants.

Le programme indicatif, le plan de transport et les informations utiles sont fournies aux participants. Des changements sont possibles en fonctions des contraintes logistiques et sécuritaires liées à l'activité.

Toute inscription et paiement, via le formulaire type du SUAPS, vaut acceptation du règlement des stages ;

3° Tout participant s'engage au respect des membres du groupe, de la structure accueillante (règlement spécifique, encadrants, personnels, bâtiment, matériel) et des consignes nécessaires au bon déroulement du stage.

Ces stages se déroulant dans la cadre de l'offre universitaire, chaque participant porte l'image de l'Université de Poitiers, établissement de formation, de recherche et d'excellence ;

4° Ces stages, outre les activités, sont des lieux de partage, de découverte, de bien-être et d'échanges. Il est donc nécessaire que chacun participe au bon fonctionnement du séjour (participation aux tâches inhérentes à la vie en groupe, respect des temps de repos, présence aux temps de regroupement) ;

5° Les pratiques sportives proposées lors des stages SUAPS permettent aux étudiants et personnels de découvrir des activités physiques et sportives le plus souvent de pleine nature, dans des milieux variés et incertains.

Ces pratiques nécessitent une attention toute particulière aux consignes d'encadrement et de sécurité (itinéraires, météo, équipement, comportement, horaires, alertes) qui sont détaillées dans des protocoles propres à chaque activité. Les participants sont informés de ces protocoles mis en œuvres par les enseignants.

Des niveaux minimums de pratique peuvent être exigés sur certains stages en fonction de la difficulté et de l'engagement des activités envisagées.

6° Tout manquement avéré aux règles de bonne pratique pourra être sanctionné par un rapatriement immédiat sur Poitiers, aux frais du participant sur décision de l'enseignant responsable du séjour sur place et avec suite éventuellement à son retour du conseil de discipline de l'Université.

MEMO Stage GOLF

Programme :

- Départ le jeudi 17/10/2024 à 12h
- Vendredi 18/10 : 18 trous au golf de Biarritz le Phare (8h50 et 9h)
- Samedi 19/10 : 18 trous au golf d'Epherra (9h30 et 9h40)
- Dimanche 20/10: 9 trous au golf d'Ilbarritz puis retour dans l'après-midi

Informations spécifiques au stage

Groupe : SUAPS- Université de Poitiers

Assurance : MAIF - n°sociétaire **3274149R**

n°Téléphone enseignant responsable

Hervé Haristouy : 06.50.84.05.63

Hébergement

Nom : Domaine Le Pignada à Anglet (64)

Adresse: 1 Allée de l'Empereur 64600 Anglet

Web : <https://www.domaine-pignada.com>

Secours

Urgence : 112

Tarifs :

- Tarif étudiant : 150€
- Tarif personnel : 250€

Il comprend :

- Le déplacement en mini-bus
- L'hébergement en 1/2 pension au domaine Le Pignada (chambres de 3/4 personnes)
- Les green-fees sur les 3 golfs
- Les seaux de balles sur les 3 golfs

Il ne comprend pas :

- Les déjeuners du midi et éventuellement le dîner du mercredi soir selon l'horaire d'arrivée à Poitiers